



HYDROKIT SAS
19 RUE DU BOCAGE
LA RIBOTIERE
85170 LE POIRE SUR VIE

Info.fr@hydrokit.com

Tél. +33 (0)2 51 34 10 10

APE: 3320B SIRET: 342 418 99300016 RCS LA ROCHE SUR YON

N° TVA INTRA : FR25342418993 N° EORI : FR342418993

CAPITAL SOCIAL : 488183 €

1/1

FACTURE

N° Pièce 240029056

Date 16/04/2024

N° 129681

SAS

CMS 46

ZI LA PAGANIE

ROUTE DE VIRE

46700 PUY L'EVEQUE

FRANCE

N° Client 129681

N° Commande 1909882

Commercial - WEB

Date de départ 16/04/24

FR70981594591

Mode d'expédition : Franco 450 Euros

IncoTerms :

Passez à la facture électronique en vous connectant sur <https://www.hydrokit.com/verif-demat.html>
Vous avez perdu vos identifiants ? Contactez-nous au +33 251341010

Réf. Interne	Réf. client	Désignation Produit	Quantité		P.U.Brut	Remises	Montant	TVA
BON DE LIVRAISON N° 1142683 16/04/2024 COMMANDE N° 1909882 15/04/2024 Réf. Commande : SIGAUD								
V300500800F	192127	Vérin double effet Ø30/50 - Course 800 mm - Entraxe fermé 1000 mm Entraxe fermé : 1000 mm • Pression maximum d'utilisation : 200 bar. • Pression d'épreuve : 300 bar. • Vitesse maximum : 0,6 m/s. • Température : -30° à + 90°C. • Huile hydraulique minérale. • Étanchéité Tige : joint à lèvres compact en polyuréthane + 1 joint radour. • Protection : peinture d'apprêt noire RAL9005 • Tolérances : +/- 2mm et +/- 2°. Nomenclature douanière : 84254200	2,000	PCE	273,01	30%	382,22	1
PORT FACTURE	185226	FRAIS DE PORT ET EMBALLAGE S/VENTES			55,00		55,00	1

Colisage Poids 42,00 Kg Nb Colis

Règlement IMMEDIAT Au 16/04/24

TVA	Montant HT	Tva	Montant TVA
1	437,22	20,00	87,44

TOTAL H.T 437,22 EUR
TOTAL T.V.A sur débits 87,44 EUR

Livré à Adresse du payeur

CMS 46
Zi La Paganie
Route De Vire

46700 PUY L'EVEQUE
FRA

NET A PAYER 524,66 EUR

IBAN : FR76 3000 3017 4900 0201 0208 795 SOGEFRPP

Toute commande du client implique l'acceptation expresse et sans réserve de l'ensemble de nos Conditions Générales de Vente (CGV), consultables sur notre site internet www.hydrokit.com/conditions-generales-de-vente.html et dont le client reconnaît avoir eu communication et pris connaissance. Ces CGV prévoient notamment une clause attributive de compétence au Tribunal de Commerce du ressort du siège social de notre Société et une clause de réserve de propriété jusqu'à complet paiement du prix. En cas de retard de paiement à l'échéance, application d'un intérêt de retard de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur majoré d'une pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Article L.441-3 du Code de commerce). Sauf conditions particulières, pas d'escompte en cas de règlement anticipé.